

LE SITE MONTIGNAC-IMMOBILIER.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme une multitude d'autres d'investir dans les places de parkings. La société INDIGO est victime d'un nombre important de clones frauduleux. Elle ne vendra jamais en direct ou par l'intermédiaire de courtiers des places de parkings individuels. Ce produit occupe un rayon très important du supermarché de l'arnaque. Testé en avril / mai 2019, il a fait l'objet d'un placement spécifique depuis septembre 2019. Les sommes perdues peuvent atteindre des montants considérables...

Vous trouverez ci-dessous le lien vers la page centralisatrice de nos recherches :

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-nos-recherches/>

Le site internet

Il a été créé le 17/09/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/montignac-immobilier.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 62 15 09 06

Le numéro 01 62 15 15 88

Le numéro 09 48 35 50 77

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Thomas PAQUET
- M. Pierre SALAGNAC

Les produits

Il est proposé d'investir dans des places de parkings appartenant à la société INDIGO.

La société a bien confirmé qu'il s'agit d'une arnaque.

Les mails sont envoyés avec le nom de domaine indigoneo.com

Nous publions une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/913088>

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1741 8000 0100 0120 1457 654 ouvert au nom de la société RAHMEH GROUPE

Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0000 5122 8946 190 ouvert au nom de la société française MY TP

Les informations juridiques

Il est usurpé une fois de plus le nom d'une VRAIE société totalement étrangère à cette arnaque. Il s'agit d'une entreprise qui gère des biens immobiliers. Jamais elle ne vendra de places de parkings. Elle n'a bien sur aucun site internet ou numéro de téléphone car elle n'en a pas besoin... Une aubaine pour les escrocs...

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plaît, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

